

Système d'Échange Local (SEL) de Gembloux, Beuzet, Bossière, Bothey,
Corroy-le-Château, Ernage, Grand-Leez, Grand-Manil, Isnes, Loncée, Mazy, Sauvenière

Charte

Clés d'SEL



www.clesdesel.be

Clés d'SEL	<i>Système d'Échange Local (SEL)</i>
est un réseau	<i>Les participants sont mis en contact les uns avec les autres grâce à un site internet, une organisation et des activités collectives.</i>
local	<i>Ils habitent les villages de la commune de Gembloux (et exceptionnellement des communes voisines).</i>
d'échange	<i>Ils s'échangent principalement des services (non professionnels) et du savoir(-faire), mais aussi des biens.</i>
multilatéral	<i>Jeanne tond la pelouse de Pierre, Pierre fait une course pour Alain, Alain prépare un gâteau pour Irma, Irma garde les enfants de Jeanne et ainsi de suite...</i>
entre membres	<i>Un membre de Clés d'SEL est une personne, un ménage, une famille, un groupe ou une association de personnes qui ne poursuivent pas de but lucratif.</i>

Les valeurs du SEL

Le SEL se donne pour objectif de promouvoir les valeurs d'**entraide, d'échange de services et de relations plus solidaires et conviviales** au sein des communautés villageoises.

L'égalité des membres

Une heure de prestation = une heure de prestation, quel que soit le service et quelles que soient les compétences de la personne qui l'a rendu.

La réciprocité

Chacun est censé donner et recevoir, de manière équitable.

La confiance

- confiance en soi : je me découvre ou je développe de multiples compétences utiles aux autres
- confiance en l'autre : chacun tient ses engagements ; nous apprenons ensemble
- confiance dans le groupe : ce que je donne n'est pas perdu ; j'accueille des « étrangers » dans ma sphère privée.

La liberté

Chaque membre reste entièrement libre :

- d'accepter ou refuser un service demandé, sans avoir à se justifier
- de quitter le SEL quand il le désire, à condition d'avoir au préalable équilibré son compte en Clés
- de comptabiliser ou non un service rendu, de commun accord (les prestations « gratuites » sont autorisées).

Les échanges dans le SEL ne se basent **ni sur les lois du marché, le profit, la richesse financière, ni sur les notions de rentabilité et de compétitivité.**

Clés d'SEL se veut **indépendant et ouvert** à tous les membres de la communauté villageoise.

Les principes du système d'échanges

Pour évaluer les échanges et en contrôler l'équilibre, **la mesure de l'échange est la Clé**, laquelle équivaut à une heure de service rendu.

- Ce principe peut être quelque peu modulé si le service s'est déroulé dans des conditions difficiles, pénibles ou, à l'inverse, s'il a été très « léger »
- Par convention, un petit service, non mesurable en temps presté, vaut 1/2 Clé.

Le compte d'une famille ne peut pas dépasser 30 Clés, en positif ou en négatif.

La Clé n'est pas convertible en argent et vice-versa.

L'échange de services et savoir-faire est la raison d'être principale du SEL. Le don et le prêt d'objets, de même que la proposition de sorties et bons plans, sont possibles aussi ! On veillera avant tout à garder en tête l'idée de créer des relations solidaires et conviviales.

Les membres ne rendent jamais de service dans le SEL en tant que « professionnels » du métier. Ils ne sont donc tenus à aucune obligation de résultat ou de rentabilité.

Clés d'SEL ne donne aucune garantie ni engagement concernant la valeur, les conditions ou la qualité des services rendus ou des biens prêtés/offerts.